



Lettre d'information N°20 - Octobre 2014

Manuel VALLS relance les PPP

Raphaël MOREAUX, dans www.acteurspublics.com, rapporte que le Premier ministre a récemment souligné sa volonté de relancer les partenariats public-privé (PPP), *“notamment dans les contrats de plan État-région”*.

1

Décriés cet été dans un rapport du Sénat - Jean-Pierre SUEUR (PS) et Hugues PORTELLI (UMP), en étaient les rapporteurs - qui les qualifiait de *“bombes à retardement”* (relire notre précédente lettre N°19), les PPP semblent avoir trouvé un allié de poids à Matignon.

Le 1^{er} septembre dernier, le Premier ministre, Manuel VALLS, a souligné sa volonté de relancer ce type de contrat en inaugurant le viaduc de Dordogne à Saint-Romain-la-Virvée (Gironde), où passera une future ligne de train à grande vitesse. Aux côtés des présidents de Vinci Xavier HUILLARD, de la SNCF Guillaume PÉPY, et de Réseau Ferré de France Jacques RAPOPORT, le chef du gouvernement a développé son credo en faveur des PPP : *“L'État est pleinement engagé auprès des collectivités locales et des opérateurs pour développer le réseau ferroviaire français”* et *“la future ligne à grande vitesse Europe Atlantique en sera un maillon essentiel”*, a-t-il déclaré.

Comme le rapporte aussi L'Usine Nouvelle, ce PPP a été salué par Manuel VALLS par les termes suivants : *“ce montage est un bon exemple de ce dont nous sommes capables”*.

Relancer l'investissement

Dans son plaidoyer pour les PPP, le Premier ministre a aussi souligné que *“la France, pour retrouver la croissance, et donc des emplois, doit impérativement relancer l'investissement public comme privé dans le secteur des travaux publics et de la construction”*.

En marge de son discours, il est revenu sur ce point devant la presse et a réaffirmé que *“le pays a besoin d'investissements publics et privés, de partenariats entre les entreprises, les collectivités territoriales, l'État. Partenariats utiles pour bâtir des projets ensemble”*. *“Et ces investissements, nous allons les poursuivre notamment dans les contrats de plan État-régions”*, a-t-il assuré.

Toutefois, le co-rapporteur du rapport cité plus-avant, le sénateur SUEUR, a modéré cet engouement sur son blog en ayant une lecture plus restrictive de l'intervention du Premier ministre (lire en note N°1).

Manuel VALLS aurait-il changé d'avis sur les PPP ?

Vous souvenez-vous qu'il y a 3 ans (une éternité en politique !) le même Manuel VALLS tenait un discours autrement plus réservé lorsqu'il présidait le conseil de surveillance du Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF) dans l'Essonne. *“Il faut sortir du partenariat public privé, un choix que j'ai dénoncé dès le début, et qui, au bout du compte, revient plus cher à la collectivité”*, disait-il en Octobre 2011, à propos du PPP ayant donné naissance au CHSF.

Le maire d'Évry d'alors dénonçait un *“scandale financier”* proche du *“scandale d'État”*. Le 30 juin 2011, il avait en ce sens déposé une motion au conseil de surveillance réclamant ouvertement la sortie du contrat de partenariat.



La suite a démontré que la Personne Publique était, autant que le partenaire privé, responsable du fiasco de ce projet hospitalier. Notons à ce propos que c'est fin septembre 2015 que le CHSF sortira définitivement du CP le liant à Eiffage. Il lui reste donc un an pour organiser la reprise en main de la maintenance et des services, et naturellement, sans générer de nouveaux surcoûts.

Etat et PPP

Lors de son discours de politique générale le 16 Septembre devant les députés, Manuel VALLS s'est engagé à *"maîtriser les dépenses publiques"* et à faire, comme promis, 50 milliards d'euros d'économies d'ici 2017.

"Il faut maîtriser l'évolution des dépenses publiques. Leur niveau trop élevé a nourri, depuis des années, l'augmentation du déficit et de la dette. Et nous le savons tous, il y a des marges pour rendre la dépense plus efficace", a souligné le Premier ministre, rappelant que le déficit devrait se situer à 4,4 % du PIB cette année et à 4,3 % en 2015.

Même si on peut raisonnablement classer les PPP dans les dépenses efficaces, il semble, malheureusement, qu'il y ait peu à attendre de l'Etat en ce sens dans les lois de finance de 2015 à 2017.

Collectivités territoriales et PPP

En février 2012, après avoir rappelé que *"les collectivités locales représentent près de 80 % des contrats signés à ce jour, même si elles ne représentent que 20 % des volumes budgétaires concernés"*, François BERGÈRE, alors directeur de la MAPPP (mission d'appui aux partenariats publics-privés) estimait que : *"le PPP n'est pas un outil de financement. Il est un outil de gestion publique car il permet de bénéficier d'un mode de gestion optimisé issu du privé"*.

Salim BENSMAIL est le nouveau directeur de la MAPPP (il a pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier) et nous ne savons pas, pour l'instant, quelle sera l'orientation de sa politique pour les années à venir. Espérons que son expérience à la ville de Paris en tant que directeur adjoint des finances, notamment responsable des PPP, puis en tant que directeur du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur lui sera utile pour développer les engagements budgétaires en matière de PPP au sein des collectivités territoriales.

Pour celles-ci, la recommandation N° 13 du rapport sénatorial précité propose de rendre obligatoire l'avis de la MAPPP ou de la Direction départementale des finances publiques (DDFiP) avant la conclusion d'un CP.

Dans les mois qui viennent, nous verrons si la volonté politique de Matignon combinée à l'expertise de la MAPPP relanceront effectivement le marché.

Si cette note d'information succincte éveille des attentes ou des questions au sein de votre entreprise ou de votre organisation, DCR Consultants se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion vers ce que le marché attend et ce qui pourrait vous être profitable.

Cordiales salutations.

Denis CHAMBRIER
Gérant & Consultant Senior
denis.chambrier@dcr-consultants.fr

Note N°1 : <http://jpsueur.blog.lemonde.fr/2014/09/05/ppp-une-precision-importante/>